

Association : Pointus Légendes et Traditions

Assemblée Générale

Samedi 25 Janvier 2020

Début de la séance 16 h 45. Le pointage des membres confirme que 55 adhérents sur 90 membres sont présents ou représentés en début de séance. Plus du quart des membres étant atteint, l'assemblée générale peut donc se dérouler.

Présent au bureau :

Dominique Chabot – Président,

Gérard Nicole Vice-président

Nicole Cachia , Trésorière

Aimé Dufés : secrétaire

Dominique Chabot est nommé président de séance.

Aimé Dufés est nommé secrétaire de séance.

Tout d'abord le bureau souhaite une bonne année à tous les membres.

Suit une présentation des personnes du bureau et des personnes invités :

Nous avons le plaisir d'accueillir :

Mr Jean Paul Joseph Maire de Bandol,

Mr Marchand représentant Mr Ladislas capitaine du port de Bandol

Mme Marlène Nadjarian, responsable des associations de Bandol .

Excusé pour raisons familiales : Mr Yves Petit courtier des assurances Helvetia.

Absente : Mme Laetitia Quilici. Vice-présidente du conseil départemental du Var.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau propriétaire du Rouveau : Mr Pol Simon ainsi qu'aux 2 propriétaires du Drakkar : Mrs Daniel Bodin et Gérard Flary.

L'arrivée du pointu Fanny (propriétaire Michel et Sylvie Sécardin) est retardée d'une dizaine de jour.

1-Approbation du compte rendu précédent

Le compte rendu de l'AG 2020 est adopté à l'unanimité

2-Rapport moral 2019 :

Notre événement phare : la valse des Capians n'a pas pu se dérouler à cause des travaux sur le quai de Gaule avec déplacement d'une partie de nos pointus, conjointement aux travaux dans le port (pannes), ne permettant pas l'accueil de pointus extérieurs.

Les autres manifestations se sont bien déroulées

Nous avons maintenu nos bonnes relations avec 2 autres associations de la mer : Le Yacht club et les Pêcheurs plaisanciers.

Pour les activités 2019 nous avons eu une bonne participation générale comme la procession du 15 Août, les joutes, une bonne participation à Sanary, mais peu de participation pour les autres manifestations extérieures telles que la Sagno a La Seyne et St Mandrier. C'est loin en pointus mais vous pouvez vous inscrire aux repas toujours très sympathiques.

Pour certains bateaux l'entretien n'est pas suffisant et même déplorable (Fabidomi)

Pour être au quai d'honneur dans le bassin PLT il faut entretenir son bateau. Pas d'épave. On a la chance d'avoir une place au port, donc il faut respecter les engagements.

Pour information les pointus de Sanary sont mieux entretenus que les nôtres.

Intervention de Mr Marchand du port de Bandol : Les pointus situés au Quai d'honneur sont les vitrines de la commune, il est donc impératif que leurs états soient les plus soignés possible. C'est Une priorité pour 2020 ainsi que la lutte contre les rejets d'hydrocarbures.

Cette année, le contrat d'engagement des pointus est inclus dans votre contrat annuel du port.

Rappel des règles fondamentales de cet engagement :

- Entretien de son pointu
- Participations aux évènements de l'association.
- Accord préalable du bureau pour l'achat et la vente d'un pointu qui souhaiterait rester dans l'association.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3-Rapport d'activités 2019.

Rappel des d'activités 2019

- Apéritif sur le Quai en mai
- Valses des Capians prévue début juin – Annulée pour les raisons évoquées plus haut.
La subvention a donc été rendue faute d'utilisation
- Virée de st Nazaire fin mai 2019 bonne participation des pointus de Bandol (10 pointus)
Cela doit faire partie de nos activités à faire vu la proximité ;
- Fête de la St Elme (10 pointus)
- La fête des 3 associations prévue en juillet 2019 a été annulée suite à une prévision météo défavorable

- Joutes le samedi matin 7 août qui a attiré beaucoup de monde avec des embarquements du public l'après-midi (bonne participation générale)
- St Mandrier fin juillet : 3 membres présents au repas
- Rassemblement à la Seyne fin août (5 membres de Bandol présents au repas et un seul bateau: l'Iroise)
- Début Septembre grand pique-nique aux Embiez avec les pointus de Sanary et ceux du Brusç : 6 bateaux de chez nous...
- Depuis l'année dernière, participation au forum des associations ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Merci aux personnes qui ont tenu le stand (Gerard, Max, Aimé, Serge)
- En Octobre 4 jours de salon nautique. Grand succès au stand et aux embarquements qui ont attiré beaucoup de monde.
- Autres fêtes ou nous avons participé : Assomption 15 août, Organisation de Repas (couscous, Repas aïoli, repas méchoui, Coquillages)
- Participation aux illuminations avec les Guirlandes sur les pointus. Merci à Serge, Aimé, Jean et Gerard qui ont répondu présents pour cette installation.
Je souhaiterai que plus de propriétaires de pointus répondent présents le jour de ces installations
- *Question à Mr Le Maire :*
Ces installations électriques sont artisanales avec minuteurs qui se dérèglent souvent.
Pourrait-on avoir une ligne avec connexion sur l'éclairage de la ville, ainsi les installations seraient simplifiées ?
Une participation de la commune serait souhaitable pour avoir une décoration plus professionnelle de nos pointus.
- *Réponse de Mr JP Joseph :* Une réunion de travail est programmée pour le 29 janvier prochain mais d'ores et déjà cette demande peut être considérée comme acceptée pour 2020.

Mouvements de bateaux

Départ du pointu Largade qui a rejoint La Seyne.

Changement de propriétaire et de nom pour l'ex Babounette (Tartaruga.)

Patrick Wilshire a acquis ce presque pointu. Son ancien bateau la Floride a été cédé à une association à l'extérieur.

Nouveau propriétaire pour le Rouveau

Nouveaux propriétaire pour le Drakkar

Nouveau Bateau « le Fanny » de Sanary. Nouveaux propriétaires Michel et Sylvie Sécardin.

Incident majeur pour l'Iroise qui a sombré dans le port
En cours de restauration.

Un merci particulier à Jean Michel Stretta et Clemence pour leur participations assidues malgré l'éloignement (Sillans La Cascade) et pour la production d'objets fait de leur main et que nous retrouvons au stand des pointus

Le rapport d'activité 2019 est adopté à l'unanimité.

4-Présentation du programme d'activités 2020

Le programme 2020 est présenté, les membres étant en possession de ce tableau.

Un repas est prévu le 8 mars 2020

Valse de Capians : nouvelle date du 22 au 24 mai 2020

(en attente de confirmation par la mairie)

Fêtes des pointus sur 3 jours avec un embarquement immédiat le dimanche journée

-Virée de St Nazaire **30 – 31 mai et 1 Juin 2020** (pentecôte)

-Fête de la St Elme début juillet.

-Joutes : 2 matinées sont prévues les **18 juillet et 8 Août** avec embarquement du public l'après-midi.

-Fête commune avec Yacht club et Pêcheur plaisancier en juillet 2020

-St Mandrier fin juillet

-Assomption 15 Août

-Fête la Sagno, 29 Août

-Piquenique aux Embiez début septembre, organisé par les pointus du Brusco

-Repas de fin de saison aioli en septembre

-Repas coquillage en Décembre.

-Rappel des piques niques informels, les soirs d'été en pointus, décidés au dernier moment en fonction de la météo.

Approbation générale des membres pour ce programme 2020

Remerciements de Mr Gérard Nicole pour les nombreux soutiens qu'il a reçu lors du naufrage de l'Iroise

Remerciements à Mr Yves PETIT, assureur de l'Iroise pour l'assistance et les conseils lors de cet important sinistre.

Le Bureau se joint à Gérard pour remercier le président, Dominique Chabot, pour le travail et l'énergie fournie pendant cette année 2019.

6- Bilan financier

Bilan financier présenté par Nicole Cachia

Éléments principaux du budget

Actif au 1 janvier 2019	4840 €	
Adhésions	2880 €	
Subvention Mairie	12000 €	
Subvention Département	1000 €	
Dons reçu	495 €	(embarquements immédiat)
Repas :	702 €	(résultats positifs sur les repas 2019)
Remboursement Mairie Boutique	-10000 €	(annulation de la Valse des Capians)
Achat objet publicitaire	-1762 €	(anticipation dépense pour 2020)
Joutes :	-1158 €	(anticipation dépense 2020)
Frais évènementiel	-1344 €	(pas de recette sur les joutes)
Tenues AG	-563 €	(stockage, vaisselles)
	- 603 €	(inclus le set de table annuel)
En cours au 31/12/2019	5822 €	
Résultat Positif	982 €	

Tarif adhésions inchangé:

60 € par bateau = 2 personnes

adhérent simple 30 €

Vote pour le bilan financier : Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

7-Composition du Conseil d'administration

Mireille Masse souhaite ne plus faire partie du conseil d'administration faute de temps disponible

La Composition du Comité d'Administration pour l'exercice 2020 est donc :

Chabot Dominique – Président

Nicole Gérard – Vice-président

Cachia Nicole – Trésorière
Dufes Aimé – Secrétaire
Grillon Jean – Evénement Nautique

Il faudrait étoffer cette équipe de 2 postes . Un appel à candidature (évènement, boutique) est donc fait à cette occasion.

Vote pour la composition du CA : Vote à main levé.

La composition du CA est approuvée à l'unanimité.

Proposition de Serge Rodriguez pour rejoindre le bureau

8 - Question diverses :

Penser à remplacer les pavillons

Rappel des bateaux BIP et des avantages lié à et label (une gratuité de grutage par an) . Penser à renouveler votre adhésion au BIP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

10- 1ere Réunion du CA pour l'élection du bureau.

A l'issue de cette réunion et après un vote à main levé le bureau suivant est constitué

Constitution du bureau de l'association « Pointus Légendes et Traditions » au 25 Janvier 2020

Nom	Fonction	Signature
Chabot Dominique	Président	
Nicole Gérard	Vice-président	
Cachia Nicole	Trésorière	
Dufes Aimé	Secrétaire	

Secrétaire de séance

Aimé Dufes

Président de séance

Dominique Chabot